

- Bulletin d'Inscription 2024 -

Le règlement 2024 du Challenge des Monos est disponible sur internet : <https://www.challengedesmonos.fr>

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone(s) :

Email : Né(e) le : / /

Licence Type: N° Moto Club :

Numéro de course souhaité (en indiquer 3) :

J'autorise l'association **CM2** à diffuser mes coordonnées.

J'autorise l'association **CM2** à détruire les chèques non utilisés.

MACHINE (obligatoire)

Catégorie : SUPERMONO MONO2 (cf. règlement 2024)

Marque : Modèle : Moteur : Cylindrée :

Remplir et joindre la FICHE TECHNIQUE MOTO.

FRAIS D'INSCRIPTION

- Inscription au Challenge des Monos 2024 (valant adhésion à l'association **CM2**) : **190 €.**
- Caution transpondeur : **380 €.** Le chèque de caution sera encaissé en cas de perte ou de destruction totale ou partielle du transpondeur, auquel cas, un autre chèque de 380 € sera réclamé pour les autres épreuves.

Fait à le / /

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")

Retourner le bulletin d'inscription accompagné des chèques libellés à l'ordre de **CM2** à :
Guy FITTE – 37 rue Albert Gautier – 28130 PIERRE
Email : monoquattro28@gmail.fr